

*Nations Unies*  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



**QUARANTE-DEUXIÈME SESSION**

*Documents officiels\**

PREMIÈRE COMMISSION  
7e séance  
tenue le  
jeudi 15 octobre 1987  
à 15 heures  
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 7e SEANCE

Président : M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre)

**SOMMAIRE**

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Déclarations de :

- M. Kostov (Bulgarie)
- M. Pham Ngac (Viet Nam)
- M. Manini Rios (Uruguay)
- M. Islam (Bangladesh)
- M. Chaturvedi (Inde)
- M. Gbeho (Ghana)

\*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

**Distr. GENERALE**  
**A/C.1/42/PV.7**  
**26 octobre 1987**

**FRANCAIS**

La séance est ouverte à 15 h 10.

POINTS 48 à 69 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

Le PRESIDENT : Le premier orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Bulgarie, S. E. l'Ambassadeur Dimiter Kostov qui, en tant que président de la Commission du désarmement, va introduire le rapport de la Commission.

M. KOSTOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais, au nom de ma délégation, vous faire part de nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de ce comité. J'ai toute confiance que, grâce à votre expérience et à votre sagesse, vous nous dirigerez avec efficacité au fil des semaines de travail dans les tâches difficiles qui nous attendent. Mes vœux de succès s'étendent aussi aux membres du Bureau et au secrétariat qui vous aident à vous acquitter de vos responsabilités.

En ma qualité de président en exercice de la Commission du désarmement des Nations Unies, j'ai l'honneur de présenter le rapport de la Commission pour sa session de 1987, qui figure dans le document A/42/42. Comme pour les sessions précédentes, le rapport contient quatre chapitres et deux annexes qui reflètent le résultat des travaux de la Commission sur différentes questions de désarmement inscrites à l'ordre du jour de sa session de fond de 1987. En particulier, le chapitre IV contient des conclusions et recommandations qui reflètent dûment les progrès réalisés par la Commission en mai 1987 sur les questions de désarmement.

La session de 1987 a été organisée conformément au mandat de la Commission du désarmement tel qu'il est prévu au paragraphe 118 du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, et conformément aux directives fixées par l'Assemblée générale à ses trente-septième et quarante et unième sessions dans les résolutions 37/78 H et 41/86 E respectivement. Dans ces résolutions, l'Assemblée priait la Commission de consacrer son attention, lors de chaque session de fond, à des sujets précis et de faire tout son possible pour présenter à l'Assemblée, lors de la session suivante, des recommandations concrètes sur ces sujets.

Après des débats laborieux durant la session de fond de 1987, la Commission a adopté par consensus les recommandations concrètes qu'elle a présentées à l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session, comme on peut le voir au paragraphe 38 du rapport. Ces recommandations ont été adoptées, soit par les

M. Kostov (Bulgarie)

quatre groupes de travail et le groupe de contact, soit par les groupes de consultation officieux, qui étaient chargés de traiter des diverses questions inscrites à l'ordre du jour. A cet égard, il convient de signaler qu'au cours de sa session, la Commission a été priée de traiter de sept questions de fond, chiffre sans précédent. Sur ces sept questions, deux étaient nouvelles : la question du désarmement classique et celle de la vérification sous tous ses aspects, toutes deux prioritaires en matière de désarmement.

Comme les délégations s'en souviendront, à sa session de 1987, la Commission, à nouveau, a rencontré des difficultés sur le plan de la procédure et a eu du mal à obtenir des résultats substantiels et à conclure ses travaux sur certains points de l'ordre du jour : cela fait partie de l'héritage de la Commission. Les travaux de la Commission et leurs résultats, tels que consignés dans le rapport, reflètent dûment l'état actuel des relations internationales.

Je voudrais cependant signaler que durant cette année-ci, la Commission a été en mesure de convenir d'un texte de consensus sur un certain nombre de domaines importants en matière de vérification et de faire des progrès importants à ce sujet. En outre, des progrès considérables ont également été réalisés sur la question du rôle des Nations Unies en matière de désarmement et certains textes ont été adoptés par consensus. Il convient également de constater que certains progrès ont été réalisés sur le sujet du désarmement classique, qui préoccupe le monde entier.

Malheureusement, la Commission n'a pas pu terminer l'examen du point de la question de la réduction des budgets militaires, bien qu'il n'y eût qu'un seul paragraphe encore en suspens. J'espère que l'on pourra conclure à cette session-ci de l'Assemblée générale. Pour la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud, la Commission n'a fait cette année que de très faibles progrès. Je continue à penser qu'un succès aurait pu être réalisé si les délégations avaient traité du sujet de façon moins rigide mais plus raisonnable. J'espère que la Commission sera en mesure de conclure ses travaux sur ce sujet lors de sa prochaine session de fond. La question relative à la course aux armements et au désarmement nucléaire est généralement considérée la plus difficile de l'ordre du jour : on a quasiment demandé à la Commission de formuler un programme global miniature de désarmement. A cet égard, il serait souhaitable que les délégations s'attachent à certaines questions spécifiques dans le domaine nucléaire.

M. Kostov (Bulgarie)

L'accord de principe sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire et à courte portée récemment conclu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis pourrait jeter quelque lumière à cet égard et promouvoir le processus de négociations multilatérales sur la question du désarmement nucléaire. En outre, il convient de noter que, pendant cette session, la Commission a examiné quant au fond la question des armements et du désarmement navals, à laquelle un certain nombre de délégations attachaient une grande importance. Là aussi, des progrès ont été enregistrés.

Récemment, de nombreux membres de la Commission ont souligné que la Commission devrait limiter le nombre des points inscrits à son ordre du jour et faire porter tous ses efforts sur quelques questions pour lesquelles les chances de succès sont meilleures que pour d'autres. Il est probablement vrai que certaines de ces questions à l'examen ont été maintenues à l'ordre du jour de la Commission pendant trop d'années sans que l'on parvienne à des conclusions à leur sujet, même si l'on sait que l'absence de conditions internationales favorables en est la cause. Pour arriver à un résultat, même modeste, sur ce sujet, il est indispensable que tous les membres de la Commission ne ménagent aucun effort pour atteindre l'objectif fixé et fassent preuve de coopération et d'esprit d'accommodement. Comme on peut le voir, l'amélioration des relations entre les deux superpuissances et leurs alliés peut grandement accélérer le processus.

Quant à l'organisation des travaux de la Commission en 1987, il est regrettable de devoir constater qu'une fois encore la Commission a été confrontée à des problèmes de procédure et d'organisation, à savoir la question de la répartition équitable des présidences entre organes subsidiaires et de la durée de la session. Les membres de la Commission le savent, on a perdu un temps précieux à arrêter des calendriers de travail ambivalents pour satisfaire les exigences incompatibles des différents groupes politiques et régionaux, ce qui va à l'encontre de nos responsabilités. J'espère que nous ne répéterons pas cette expérience. A ce propos, certaines consultations avant la session pourraient s'avérer extrêmement utiles, voire nécessaires. En outre, compte tenu de l'actuelle crise financière des Nations Unies, les services de conférence dont bénéficiait la Commission auparavant ont été considérablement réduits, ce qui pose des problèmes au niveau de l'organisation des réunions des organes subsidiaires nécessitant des services complets. Une recommandation concrète a été faite dans le rapport pour remédier à cette situation.

M. Kostov (Bulgarie)

Néanmoins, il convient de constater qu'en dépit des difficultés qu'elle a rencontrées dans l'organisation de son travail et dans les organes subsidiaires, la Commission a réussi à tirer le meilleur parti du temps dont elle disposait pour les organes subsidiaires, compte tenu surtout des heures difficiles que traversent les Nations Unies.

En guise de conclusion, je voudrais me faire l'écho du sentiment exprimé par certains membres de la Commission. Les efforts entrepris ces dernières années, dans le cadre du processus général de désarmement, pour renforcer le rôle de la Commission et pour la rendre mieux apte à traiter les questions relevant de sa compétence, doivent se poursuivre pour faire de la Commission un mécanisme véritablement capable de promouvoir le processus de négociation sur des questions aussi pressantes et vitales que le désarmement nucléaire et la prévention de la guerre nucléaire, dont dépend la survie de toute l'humanité. Les progrès enregistrés cette année à propos de certains points de l'ordre du jour pourraient contribuer à rehausser le rôle joué par la Commission.

Enfin, je ne saurais manquer d'exprimer ma reconnaissance à toutes les délégations pour leur compréhension et pour le sérieux avec lequel elles ont oeuvré au sein de la Commission afin de s'acquitter de la tâche qui leur avait été confiée par l'Assemblée générale. Je tiens en particulier à rendre hommage aux membres du bureau de la Commission et à son rapporteur - M. Nashashibi, de la Jordanie -, aux présidents des différents groupes de travail, groupes de contact et groupes de consultation, à savoir l'Ambassadeur Teja, de l'Inde; M. Tinca, de la Roumanie; M. Fischer, de l'Uruguay; l'Ambassadeur Engo, du Cameroun; l'Ambassadeur Alatas, de l'Indonésie; l'Ambassadeur Mellbin, du Danemark; et l'Ambassadeur Roche, du Canada, pour leur coopération et leur aide. Au nom de la Commission, je voudrais également remercier le Département des affaires du désarmement pour l'aide précieuse qu'il a apportée à la Commission, et en particulier M. Yasushi Akashi, Secrétaire général adjoint aux affaires du désarmement, et M. Kuo-Chung Lin, Secrétaire de la Commission du désarmement, ainsi que leurs collaborateurs faisant office de secrétaires des organes subsidiaires de la Commission. Enfin, j'aimerais remercier tous les autres membres du secrétariat.

M. PHAM NGAC (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de cette importante Commission. Nul doute que votre dévouement et votre grande habileté contribueront au succès des travaux de la Première Commission cette année.

J'aimerais par ailleurs adresser nos félicitations aux autres membres du bureau et remercier sincèrement l'Ambassadeur Zachmann, de la République démocratique allemande, qui a si bien guidé les travaux de la Première Commission à la précédente session de l'Assemblée générale.

A l'aube de notre troisième millénaire, on a beaucoup débattu de nos options pour l'avenir : survivre ensemble ou périr ensemble. La seule option rationnelle commune est l'interaction et la coopération. Nous rejetons catégoriquement l'option contraire, celle de l'affrontement. Nous croyons que la paix et la coopération doivent être édifiées pour durer, sur les fondements du désarmement et de la sécurité pour tous.

A notre grand regret, la situation mondiale actuelle demeure compliquée. Dans leur recherche perpétuelle de la supériorité militaire, certaines forces accélèrent la course aux armements, essayant de l'étendre à l'espace extra-atmosphérique. Au rythme auquel se développent les techniques militaires, les peuples, les Etats et les hommes politiques ont de moins en moins le temps de prendre conscience des vrais dangers et des limites de l'aptitude de l'humanité à arrêter le glissement vers l'abîme nucléaire. Il faut donc que tous les Etats, indépendamment de leur système social et de leur niveau de développement économique, fassent preuve de courage et de leur sens des responsabilités dans leur choix pour l'avenir. Il est grand temps que nous fassions tout notre possible et que nous unissions nos efforts pour débarrasser l'humanité des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive.

L'important accord de principe sur les missiles à portée intermédiaire et à courte portée, conclu récemment entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, a été chaleureusement accueilli par toute la communauté internationale. Si l'accord se concrétise, ce sera un premier pas dans le processus, entamé depuis la fin de la seconde guerre mondiale, pour éliminer les armes nucléaires. Quant au sommet imminent entre M. Gorbatchev, Secrétaire général du Comité central du Parti

M. Pham Ngac (Viet Nam)

communiste de l'Union soviétique, et M. Reagan, Président des Etats-Unis, nul doute qu'il débouchera sur d'autres accords plus importants encore en matière d'armes offensives stratégiques et de non-extension de la course aux armements dans l'espace et pour bien d'autres questions, dont il a été demandé avec insistance qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour du dialogue international, créant ainsi les conditions permettant d'éviter une catastrophe nucléaire et d'édifier un monde libéré des armes nucléaires et de la violence.

En dépit de certains aspects inquiétants dus à la détérioration marquée de la situation internationale, la tournure encourageante prise actuellement par les événements s'affirme. Cette évolution vers la paix et le désarmement doit être encouragée. Si la volonté politique existe, les mesures de désarmement peuvent devenir une réalité. Alors que l'Union soviétique et les Etats-Unis progressent vers l'objectif final qu'est l'élimination des armes nucléaires, la décision, prise par les autres puissances dotées d'armes nucléaires d'éliminer ce type d'armes, serait une importante contribution au processus de paix.

M. Pham Ngac (Viet N

L'expérience passée et les nouveaux développements montrent qu'à l'ère nucléaire et spatiale le concept de la sécurité par la dissuasion nucléaire est dépassé et ne peut que conduire à une conflagration générale et à l'extermination de toute vie sur terre.

A cet égard, nous partageons pleinement l'évaluation du Mouvement des pays alignés, qui figure dans le Document final de la huitième Conférence tenue en septembre 1986, selon lequel :

"Il n'y a pas de mythe plus dangereux que l'idée selon laquelle la paix mondiale peut être maintenue par la dissuasion nucléaire, doctrine qui est la base du développement continu, quantitatif, des armes nucléaires et qui, en fait, a rendu les relations internationales encore moins sûres et plus instables que jamais." (A/41/697, p. 16)

La pensée nouvelle est rejetée par les forces conservatrices. Il y a toutes sortes de dogmatistes et de sceptiques dans le même camp, car il n'est pas facile de dépasser les vieilles conceptions quant à ce que doit être l'objectif d'une politique étrangère. Il y a toute une série de problèmes et d'embâcles. Mais le temps exige une réponse constructive à la question de savoir ce qui devrait être fait; il exige une solution de rechange aux politiques de puissance, à la dissuasion nucléaire et aux doctrines militaires fondées sur l'intimidation.

Notre concept de sécurité est fondé sur le fait qu'un système global de sécurité offrant une sécurité égale pour tous les Etats dans un monde sans armes nucléaires, sûr et pacifique dans les relations internationales. Avec le Mouvement des non-alignés, nous sommes d'avis que la paix et la sécurité d'un Etat ne peuvent être assurées par l'accumulation d'armements. Comme le déclare l'Appel de Harare pour le désarmement :

"En fait, l'alternative n'est plus aujourd'hui entre la guerre ou la paix, entre la vie et la mort. C'est pourquoi la lutte pour la paix et pour la prévention d'une guerre nucléaire est aujourd'hui notre tâche principale." (A/41/697, p. 86)

La base philosophique et morale de la Déclaration de Delhi de novembre dernier est la priorité accordée aux valeurs humaines universelles au moment où la question de la survie de l'humanité se pose de façon si tangible que c'en est alarmant et oblige de façon vitale à repenser la politique mondiale.

M. Pham Ngac (Viet

Nous estimons que tous les Etats, particulièrement les Etats dotés d'armes nucléaires, ont la responsabilité de contribuer à la cause commune de l'élimination complète de notre planète des armes nucléaires et autres armes de destruction massive. Le programme complet de désarmement présenté en janvier dernier par le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique Mikhail Gorbatchev, qui prévoit l'élimination graduelle des armements nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive d'ici à l'an 2000, représente une contribution importante au processus de désarmement radical et complet et reflète une nouvelle pensée politique et un sens aigu des responsabilités face au destin de l'humanité.

La question de la cessation immédiate des essais d'armes nucléaires et de l'interdiction générale et complète revêt une grande importance. La quarante et unième session de l'Assemblée générale a adopté à cet égard un certain nombre de résolutions et l'Union soviétique, de concert avec d'autres pays socialistes, pris un certain nombre de mesures courageuses pour favoriser cette tendance, compris le moratoire unilatéral de 18 mois appliqué par l'Union soviétique sur toutes les explosions nucléaires. La volonté de l'Union soviétique de rétablir le moratoire avec les Etats-Unis sur une base réciproque laisse la porte ouverte à la cessation immédiate des explosions nucléaires. Les Etats socialistes membres de la Conférence du désarmement ont présenté, à la session d'été de 1987, un document intitulé "Dispositions fondamentales d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires". Le Viet Nam est en faveur d'un règlement immédiat du problème de l'interdiction complète des armes nucléaires et, à cet effet, préconise des négociations de vaste portée entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Dans la lutte pour un monde exempt d'armes nucléaires et non violent, des efforts régionaux tels que la mise en place de zones exemptes d'armes nucléaires ont également un rôle important à jouer. L'application des propositions pour la mise en place de telles zones dépend d'une décision conjointe des Etats concernés dans des régions données. Tout accord sur la mise en place de zones exemptes d'armes nucléaires doit être conforme aux normes du droit international généralement reconnues et doit assurer le strict respect du statut non nucléaire par une vérification adéquate. La mise en place de zones exemptes d'armes nucléaires et leur efficacité dépendent également de l'attitude d'autres Etats, notamment les puissances nucléaires.

M. Pham Ngac (Viet Nam)

Constant avocat de l'instauration de zones exemptes d'armes nucléaires, la République socialiste du Viet Nam appuie les accords en vigueur dans ce domaine, notamment le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine - Traité de Tlatelolco - et le Traité de Rarotonga, pour le Pacifique sud, et encourage activement la transformation des autres régions du globe en zones exemptes d'armes nucléaires. Dans cet esprit, le Viet Nam a réitéré son appui à l'idée de faire de l'Asie du Sud-Est une zone exempte d'armes nucléaires.

Le rôle des Nations Unies en matière de désarmement serait considérablement renforcé si les résolutions de l'Assemblée générale demandant des mesures concrètes pour inverser la course aux armements et créer un climat politique et moral dans lequel il serait possible d'entamer une action véritable pour limiter et réduire les capacités militaires étaient véritablement traduites dans les faits. La Charte exige que chaque Etat Membre des Nations Unies s'acquitte de bonne foi de ses obligations au titre de la Charte et fournisse aux Nations Unies toute l'assistance possible dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

En raison du caractère interdépendant de la survie qui est devenue une des réalités de notre ère spatiale et nucléaire, il est de l'intérêt vital de tous les Etats de s'assurer que les armes nucléaires soient éliminées et que la course aux armements ne s'étende pas à l'espace extra-atmosphérique. La coopération entre tous les Etats, nucléaires ou non, petits ou grands, est devenue une nécessité vitale et constitue la garantie d'une solution fructueuse de ce problème majeur. Le potentiel des Nations Unies doit être utilisé de façon aussi efficace que possible à cette fin.

Ma déclaration ne serait pas complète si j'omettais de me référer à certains événements qui ont eu lieu au cours de la présente session. Les délibérations de notre commission, comme de coutume, ont profité de l'élan que leur avait donné le débat général. Cette année, cet élan est encore plus important. Les chefs d'Etat ou de délégation qui ont pris la parole devant l'Assemblée ont accordé la priorité la plus élevée aux accords intervenus entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur les missiles à courte et moyenne portée et y ont consacré la partie la plus importante de leurs déclarations respectives. Leur approbation et leur aval ne sauraient être seulement symboliques, puisque ces accords ont des incidences non seulement sur la paix et la sécurité en Europe, mais aussi sur la paix et la

M. Pham Ngac (Viet Nam)

sécurité internationales dans leur ensemble. C'est la raison pour laquelle ces accords représentent désormais un acquit commun; chaque nation a l'obligation de participer à leur mise en oeuvre. Le Mouvement des pays non alignés, dans le communiqué final de la réunion tenue au début de ce mois à New York, demandait aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de profiter de cet élan pour progresser vers la conclusion d'accords destinés à arrêter et inverser la course aux armements nucléaires. Dans cet esprit, nous apprécions les renseignements sur les accords soviéto-américains fournis dans sa déclaration du 12 octobre par M. Petrovsky, chef adjoint de la délégation soviétique, et nous sommes fermement convaincus que la mise en oeuvre réussie de ces accords et des accords qui suivront contribuera concrètement à promouvoir la cause d'un monde non violent, exempt d'armes nucléaires.

M. Pham Ngac (Viet Nam)

Ma délégation s'engage à contribuer aux efforts tenaces et concertés qui tendent à assurer le succès de nos délibérations. Toutes les délégations et vous-même, Monsieur le Président, pouvez compter sur la souplesse et l'ouverture d'esprit de ma délégation lorsqu'il s'agira de définir les méthodes de travail de la Commission et de la rédaction des textes à adopter. Mon pays désire manifester ainsi son ferme appui à la cause de la paix mondiale et du désarmement.

M. MANINI RIOS (Uruguay) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, en premier lieu, j'aimerais joindre mes félicitations à celles, bien méritées, qui vous ont été adressées par de nombreux représentants.

Je n'ai rien de nouveau à ajouter en ce qui concerne la position de l'Uruguay sur le désarmement. Mon pays, dont la population et la superficie sont relativement modestes et les ressources limitées, n'a jamais eu de vocation militaire. Au contraire, il a toujours été convaincu de la primauté du droit, de la juridiction internationale et de l'arbitrage obligatoire dans le règlement des différends entre Etats.

Telle était la position de l'Uruguay il y a 80 ans, lors de la Conférence de La Haye de 1907 - position controversée à l'époque. Il y aura bientôt 70 ans que mon pays a incorporé dans sa Constitution une disposition en faveur de l'arbitrage obligatoire en cas de différends internationaux.

Nous ne sommes partie à aucun différend international ni à aucun conflit régional. Nous entretenons les relations les plus cordiales et les plus pacifiques avec nos deux voisins, l'Argentine et le Brésil, pays avec lesquels nous nous sommes engagés dans un processus d'intégration actif.

Mais son appartenance au continent sud-américain et le fait qu'il est très éloigné des théâtres de conflit potentiel ne mettent pas pour autant l'Uruguay à l'abri des conflits, étant donné qu'aucune région du monde ne peut échapper à la menace que font peser les moyens modernes de destruction et d'anéantissement.

Toutes les nations, qu'elles soient riches ou pauvres, qu'elles possèdent ou non d'énormes arsenaux et de puissantes armées, qu'elles soient situées au coeur des foyers de tension ou ailleurs, risquent l'anéantissement et n'en souhaitent que plus un désarmement véritable.

Plus le potentiel guerrier d'un Etat est grand, plus grands sont les dangers, les responsabilités et l'intérêt porté au désarmement. Les nouveaux-puissants, ou ceux qui s'imaginent l'être, ne sont pas à l'abri d'une catastrophe.

M. Manini Rios (Uruguay)

Alors que les futurologues se perdent en conjectures sur les bouleversements cosmiques qui pourraient mettre fin à notre galaxie dans quelques milliers ou millions d'années, l'anéantissement, sur terre, de l'homme par l'homme est presque une réalité, et cette menace ne date pas d'aujourd'hui mais d'hier. L'intelligence et la science qui ont donné naissance à nos civilisations durant un processus long de 20 000 ans sont en train d'échapper à notre contrôle et risquent de les détruire en quelques jours si ce n'est en quelques heures; ce n'est pas de la science-fiction.

A vrai dire, c'est ce que nous pensons tous au fond de nous-mêmes et que nous redoutons. Lorsque, au XIVe siècle, la peste a ravagé l'Europe, les grands et puissants seigneurs se sont réfugiés dans leurs châteaux pour y échapper, se moquant de la mort dans leur superbe isolement en lisant le Décameron pour se divertir. Mais de nos jours, en raison de l'accroissement des arsenaux et de la force destructrice toujours plus grande des armements, il n'y a plus moyen de s'isoler, de chercher refuge ou protection. Siècle après siècle, les défenses se sont effritées. Les villes fortifiées n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur touristique et, en 1940, la ligne Maginot a donné la preuve de son inutilité. Désormais, les mers ne protègent plus les îles et les montagnes ne sont plus des obstacles infranchissables. Les distances n'existent plus. La menace est universelle, le risque certain.

Seule la dissuasion d'une puissance vis-à-vis d'une autre a servi de bouclier fragile à l'humanité en permettant une relative localisation de la dizaine de conflits déclarés ou latents qui affectent aujourd'hui diverses régions du monde, sans que les Nations Unies parviennent à les maîtriser. Chacun de ces conflits peut fort bien mettre le feu aux poudres et provoquer l'explosion de la planète.

Nous sommes réalistes. Soyons donc aussi pragmatiques. Nous ne pouvons espérer de cette quarante-deuxième session de l'Assemblée générale autre chose que des mesures d'importance mineure. Les bottes de sept lieues continuent d'appartenir aux grandes puissances et aux Etats qui se glorifient d'appartenir au club atomique ou se préparent à y entrer.

L'Uruguay, qui ne possède pas d'armes et n'en fabrique pas, qui ne participe pas à la course aux armements nucléaires et ne possède pas de centrale nucléaire, réaffirme son soutien sans réserve à toute mesure positive susceptible de limiter les risques inhérents à l'escalade de la course aux armements ainsi qu'à tout effort destiné à améliorer la situation dans ce domaine, d'où qu'il provienne.

M. Manini Rios (Uruguay)

A cette fin, aucun progrès, si modeste soit-il, n'est à dédaigner. Tous les progrès accomplis par l'humanité sont le fruit d'innombrables inventions et découvertes mineures accumulées. Espérons que nous pourrons compter sur la sagesse des grands dirigeants du monde, qui a permis d'atteindre des objectifs très importants. L'accord de principe intervenu récemment entre les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis en vue du démantèlement partiel des missiles est comme un rayon d'espoir dans cette forêt obscure.

Les directives concrètes exposées dans la Pravda du 17 septembre dernier par le dirigeant soviétique Gorbatchev sont extrêmement importantes. Mais il convient de rappeler ici la précision fournie 10 jours plus tard par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique lorsqu'il a parlé de la nécessité de "l'accord entre les paroles et les actes, de l'harmonie complète entre les déclarations politiques et les positions effectivement adoptées".

Entre temps, les Nations Unies doivent poursuivre leurs efforts sur la voie de l'élaboration d'une infrastructure politico-juridique pouvant servir de cadre à un désarmement effectif.

A cet égard, nous partageons l'avis exprimé par l'ancien président de la Conférence du désarmement, l'Ambassadeur Ziegfried Zachmann, à savoir que, pour atteindre cet objectif, il importe d'améliorer et de simplifier nos méthodes de travail. En 1986, 72 projets de résolution ont été présentés, dont moins du tiers ont fait l'objet d'un consensus. Les résultats obtenus ne correspondent ni aux déclarations de bonnes intentions ni aux efforts déployés.

Avançons donc avec prudence mais d'un pas toujours plus ferme, en prenant garde de ne pas trébucher. N'oublions pas le conseil de Don Quichotte de la Manche à son écuyer au moment de lui confier le gouvernement de l'île de Barataria : "Peu de lois, Sancho, mais des lois qui s'appliquent."

M. ISLAM (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi, et pour ma délégation, de voir un diplomate aussi éminent présider notre commission. Je suis convaincu que, grâce à vos grandes qualités de coeur et d'intelligence, vous saurez mener à bien nos délibérations. Je voudrais vous présenter ainsi, qu'aux membres du Bureau nos félicitations les plus chaleureuses. Je tiens à vous assurer que, dans les limites de nos modestes moyens, ma délégation vous aidera de toutes les façons possibles dans l'accomplissement de vos lourdes tâches.

Dans un domaine où de sombres nuages ont toujours masqué l'horizon, apparaît aujourd'hui une lueur d'optimisme qui nous réjouit le coeur. Je songe à l'entente qui s'affirme de jour en jour entre les principaux protagonistes sur certaines questions spécifiques relatives aux négociations sur le contrôle des armements. Nous nous réjouissons de la perspective d'un accord à brève échéance sur l'élimination des armes à courte et moyenne portée. Nous espérons que l'esprit que cet événement ne manquera pas d'engendrer encouragera les parties intéressées à réduire davantage encore leurs armements stratégiques.

Ces lueurs d'espoir semblent s'être infiltrées également dans les instances multilatérales et semblent les illuminer. Le succès de la Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe est réellement encourageant. Nous espérons sincèrement que ce succès sera suivi d'efforts dans le domaine de la réduction des armements conventionnels et du désarmement en Europe. A cet égard, l'Europe a véritablement donné un exemple qui mérite d'être suivi. La Conférence du désarmement à Genève est près d'aboutir à un accord sur la convention interdisant les armes chimiques. Nous nous en félicitons, tout comme nous nous félicitons des décisions et mesures unilatérales de certains Etats destinées à nous rapprocher de notre objectif de limitation des armements. Après tout, les 23 explosions nucléaires effectuées l'année dernière représentent le plus petit nombre d'explosions depuis 1961. Nous sommes optimistes quant aux résultats de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, prévue pour l'année prochaine, à laquelle ma délégation contribuera de son mieux. Nous n'allons peut-être pas nous précipiter mutuellement dans l'anéantissement; notre destinée ne va peut-être pas nous mener inexorablement vers l'apocalypse.

Cette confiance, toutefois, ne doit pas devenir complaisance. N'oublions pas qu'ont été livrés, l'an dernier, 36 guerres et conflits armés, avec la participation de cinq millions de combattants de 41 nations et qu'ils ont fait

M. Islam (Bangladesh)

trois à quatre millions de morts et causé des souffrances indicibles à des millions de gens.

N'oublions pas que des programmes importants de modernisation dans les domaines conventionnel et nucléaire sont en cours, et que des milliers de nouvelles ogives viendront s'ajouter aux arsenaux nucléaires des nations au cours des prochaines années.

N'oublions pas non plus qu'une seule explosion nucléaire expérimentale, si limitée soit-elle, augmenterait énormément la pollution déjà catastrophique de l'air que nous respirons.

Et n'oublions pas qu'en ce moment même sévit dans la région la plus explosive de notre planète une guerre fratricide, sans merci, et dont les étincelles pourraient incendier le globe.

Essayons donc de réfléchir et de déterminer calmement laquelle est la meilleure façon d'agir rationnellement dans les années à venir, en particulier dans un domaine où peu de risques sont permis car leurs conséquences seraient épouvantables.

Chacun sait que mon pays, le Bangladesh, n'a pas la vie facile. Il a une petite superficie, une large population et des ressources insuffisantes. Nos efforts de développement exigent donc toute notre énergie, et il n'est pas surprenant que nous souhaitions une atmosphère de paix dans notre région et sur l'ensemble de la planète, pour pouvoir nous consacrer entièrement à la solution de nos multiples problèmes; d'où notre attachement total à la Charte et notre dévouement sans équivoque à la cause de la paix, mais non pas au détriment des principes. Et c'est ce critère qui influence notre position sur toutes les questions de désarmement.

Il est vrai que notre monde est loin d'être idéal; il ne l'a d'ailleurs jamais été. Il n'est cependant pas nécessaire de toujours vivre au bord d'un précipice, constamment hantés par la peur d'un faux-pas et d'un plongeon dans l'oubli. Et nous continuerons de vivre dans la peur, si notre civilisation reste l'otage de l'infaillibilité d'une seule doctrine : la dissuasion. Certes, nombreux sont ceux qui prétendent que cette doctrine nous a épargné un conflit mondial ces 40 dernières années. D'autres prétendent que la dissuasion peut être stable à court terme mais non à long terme. Si elle était stable à long terme, elle ne dissuaderait plus à court terme, car s'il était peu probable de voir utiliser à long terme les armes nucléaires à long terme, elles ne dissuaderaient personne à

M. Islam (Bangladesh)

court terme. Je ne voudrais pas me lancer dans une discussion théorique sur le sujet. Je tiens simplement à souligner que la dissuasion ne saurait remplacer le désarmement.

Nul n'est simpliste au point de s'imaginer que le désarmement peut être aisément réalisé. C'est la rapidité de la prolifération des armes de destruction et non leur destruction qui caractérise notre époque. Cependant, il est encourageant de voir bourgeonner l'idée que l'acquisition des armes nucléaires ne renforce pas nécessairement la sécurité. C'est cette prise de conscience qu'il convient d'encourager, et si on y parvient, la non-prolifération en deviendra la conséquence logique.

Si on veut encourager les Etats à renoncer aux armes nucléaires, il faudra garantir efficacement leur sécurité contre l'emploi ou la menace de l'emploi de telles armes par ceux qui en sont dotés. Mon pays est signataire du Traité sur la non-prolifération. Mais comment peut-on convaincre les réfractaires d'adhérer au Traité, si les grandes puissances, tout en insistant sur la nécessité d'une prolifération horizontale, se livrent sans relâche à la prolifération verticale, ou si les puissances nucléaires persistent systématiquement à méconnaître l'article VI du Traité, au titre duquel elles se sont engagées à oeuvrer en faveur de la réduction des armements?

M. Islam (Bangladesh)

A cette fin, le Traité d'interdiction totale des essais est une nécessité fondamentale. Ce traité découragerait considérablement la mise au point et l'amélioration qualitative des armes nucléaires et exprimerait clairement la volonté politique des grandes puissances. Je tiens à souligner que dans la Déclaration de Dhaka adoptée en décembre 1985 par les chefs d'Etat de l'Asie du Sud, les dirigeants ont demandé aux Etats dotés d'armes nucléaires d'entamer de toute urgence des négociations en vue d'un traité permettant d'aboutir à la cessation totale des essais, de la fabrication et du déploiement d'armes nucléaires.

S'il est vrai que les armes nucléaires font peser la plus grave menace sur la paix mondiale, comme l'a énoncé très clairement le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, il est non moins vrai que les malheurs actuels des peuples déchirés par la guerre résultent de conflits classiques. Le Bangladesh estime que le maintien des capacités classiques à un niveau supérieur aux besoins de sécurité légitime d'un Etat peut avoir des répercussions déstabilisantes pour la région et pour le monde. Les Etats ne doivent pas se permettre d'acquérir une quantité d'armes supérieure à leurs besoins réels, car ils contribuent ainsi à accroître la méfiance et à encourager la course aux armements.

Lorsque de telles capacités excédentaires existent, on doit procéder à des réductions. Les réductions devront bien entendu être équilibrées et équitables afin de ne pas avoir d'effet néfaste sur les exigences d'un Etat quel qu'il soit en matière de sécurité, et afin de renforcer la stabilité à des niveaux militaires moins élevés. Le principal objectif des efforts de désarmement est, après tout, d'accroître et non de réduire les besoins de sécurité. Ma délégation voudrait également demander qu'il soit dûment tenu compte de la nécessité d'une pondération dans les capacités supplémentaires des Etats plus faibles.

Il est indéniable que la vérification joue, dans ce contexte, un rôle important. Le Bangladesh tient à dire officiellement combien il est reconnaissant au Canada pour son intérêt et sa contribution s'agissant de cette question. Il est nécessaire d'élaborer à cette fin des dispositions universelles et non discriminatoires appropriées. Le système des Nations Unies peut et devrait jouer un rôle approprié, efficace et plus important. Il conviendrait également d'assurer la transparence voulue et un échange de données ou d'informations afin d'encourager

M. Islam (Bangladesh)

la création d'une atmosphère de paix. Car la confiance est la meilleure arme de dissuasion.

Ma délégation est fermement convaincue que la création de zones exemptes d'armes nucléaires sur la base d'accords librement conclus entre les Etats de différentes régions constitue une mesure positive extrêmement importante. A cet égard, les Etats d'Amérique latine qui ont élaboré le Traité de Tlatelolco méritent nos éloges. Nous nous félicitons de l'entrée en vigueur récente du Traité de Rarotonga dans le Pacifique sud. Nous souhaiterions assister à la création de cercles concentriques de telles zones, ainsi que de zones de paix dans chacune des régions du monde qui petit à petit s'étendraient à l'ensemble de la planète.

Dans notre propre région, nous nous attachons à mettre en oeuvre la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix. Le Bangladesh, en tant que membre du Comité spécial créé à cette fin oeuvrera en vue de la convocation à Colombo, l'année prochaine, de la conférence proposée. Si les préparatifs n'étaient pas achevés à temps, nous demanderions que la Conférence soit convoquée au plus tard en 1990. Je tiens à remercier, au nom de ma délégation, le Gouvernement de Sri Lanka d'avoir proposé d'accueillir la session préparatoire l'année prochaine à Colombo.

Récemment, la Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement a adopté un document final. Mais ce document n'est pas le résultat le plus significatif de cette conférence. Plus important encore, c'est que ce concept qui a maintenant droit de cité sera continuellement débattu tant par ceux qui comptent dans ce domaine que par ceux qui ne comptent pas. Quelle que soit la position philosophique que nous adoptons en la matière, il a été clairement prouvé qu'une réduction des dépenses militaires pourrait largement contribuer au développement.

Si les nations doivent faire la guerre, qu'elles livrent cette guerre contre la faim et la maladie. Si les armes sont meurtrières, la pauvreté l'est encore plus.

Notre commission est une instance où tous, grands et petits, peuvent faire connaître leurs points de vue. C'est bien ce que nous avons l'intention de faire. Ma délégation s'efforcera de participer aussi efficacement que possible à nos délibérations au fur et à mesure qu'elles se dérouleront. L'objectif que nous recherchons n'est pas facile à atteindre. Le Sénateur romain Cicéron encourageait son public à s'engager dans une entreprise en disant : "Si je vous disais que le

M. Islam (Bangladesh)

chemin n'est pas malaisé et n'est pas semé de dangers et d'embûches, je vous induirais en erreur".

Notre chemin à nous est tout aussi dangereux. Cependant, nous devons nous y engager, et c'est un voyage que nous devons entreprendre. Que la raison et la prudence nous inspirent.

M. CHATURVEDI (Inde) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de la Première Commission de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vos talents diplomatiques et votre grande expérience contribueront, j'en suis certain, à donner de nouvelles perspectives à nos débats. Nous nous félicitons de vous voir diriger nos travaux et nous vous assurons de la pleine coopération de la délégation de l'Inde dans l'exercice de vos responsabilités. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter tous les autres membres du Bureau de la Première Commission à l'occasion de leur élection. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à l'Ambassadeur Zachmann, de la République démocratique allemande, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de notre commission l'année dernière.

La Première Commission se réunit à un moment très significatif des négociations sur le désarmement. Le mois dernier, nous avons achevé la première conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Un certain scepticisme s'était manifesté quant aux résultats éventuels d'une telle conférence et, en fait, quant à sa valeur. Les résultats positifs prouvent clairement que ces doutes étaient injustifiés. Le Document final adopté par consensus déclare clairement :

"Le désarmement et le développement sont deux des défis les plus pressants que le monde doit relever aujourd'hui. Ils se placent au rang des préoccupations prioritaires de la communauté internationale et l'enjeu est le même pour toutes les nations, qu'elles soient développées ou en développement, grandes ou petites, nucléaires ou non nucléaires. Le désarmement et le développement sont deux piliers sur lesquels une paix et une sécurité internationales durables peuvent être édifiées." (A/CONF.130/39)

Les discussions, au plus haut niveau politique, nous ont permis de mieux comprendre cette relation et ses conséquences sur le bien-être de l'humanité. L'examen de la relation triangulaire entre la sécurité, le désarmement et le développement a conduit à un consensus : la sécurité ne peut plus être considérée en termes purement militaires. En fait, les menaces non militaires à la sécurité revêtent une importance accrue dans le monde interdépendant d'aujourd'hui. Le Programme d'action souligne la nécessité de renforcer le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine et dresse une liste des initiatives à entreprendre.

Cette réaffirmation nous rend optimistes à la veille de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Dix ans se sont écoulés depuis la première session extraordinaire de ce genre, qui s'est tenue en 1978, mais dont le résultat n'a pas répondu à notre attente. La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui aura lieu bientôt nous donnera l'occasion, une fois de plus, de donner tous ensemble l'impulsion politique indispensable aux efforts multilatéraux déployés dans le domaine du désarmement. Cette année la Première Commission porte donc une responsabilité toute particulière et nos délibérations revêtent une importance spécifique.

On peut noter également d'autres tendances positives. Au niveau bilatéral, l'accord intervenu récemment entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est un signe encourageant. La conclusion d'un accord sur les forces nucléaires intermédiaires dans un avenir proche sera un pas dans la bonne direction. Son application serait la première mesure de désarmement nucléaire impliquant l'élimination véritable d'une certaine catégorie d'armes nucléaires. Ce serait une réussite s'il ouvrait la voie à des réductions ultérieures plus sensibles des armes nucléaires. Nous estimons que c'est un premier pas positif dans la voie de l'élimination de la menace des armes nucléaires dans le monde. Si la volonté politique existe, le désarmement nucléaire ne représente pas un obstacle insurmontable en termes de sécurité ni sur le plan pratique, comme dans le cas de la vérification. L'option double zéro globale limitée doit conduire à une véritable option globale zéro.

M. Chaturvedi (Inde)

Du point de vue multilatéral, les progrès réalisés à la Conférence du désarmement à Genève au cours des négociations en vue de l'élaboration d'une convention sur les armes chimiques méritent d'être soulignés. Plusieurs questions complexes qui paraissaient impossibles à résoudre il y a deux ans semblent maintenant plus proches d'une solution.

Ce sont là des mesures limitées mais j'appelle l'attention sur ces faits dans l'espoir que nous nous en servions pour progresser dans nos travaux à la Première Commission où la représentation est plus large. L'ordre du jour nous le permet et prouve notre attachement aux questions de désarmement.

Dans ce contexte, ma délégation attache la plus haute priorité à la prévention d'une guerre nucléaire et à la cessation de la course aux armements nucléaires ainsi qu'au désarmement nucléaire. Certains partent du principe que les armes nucléaires sont des instruments de maintien de la paix. Pour autant que nous le sachions, aucun scientifique ni aucun stratège n'a été en mesure de faire la distinction entre une arme nucléaire destinée à être utilisée comme arme de dissuasion et une arme nucléaire destinée à être utilisée comme arme offensive. Dans le Document final adopté par consensus à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, il est indiqué sans aucune équivoque :

"Eliminer la menace d'une guerre mondiale - d'une guerre nucléaire -, telle est la tâche la plus pressante et la plus urgente à l'heure actuelle." (S-10/2, sect. II, par. 18)

Dans ce contexte, il est urgent que tous les Etats, notamment les Etats dotés d'armes nucléaires, envisagent des mesures destinées à éviter l'utilisation des armes nucléaires et à prévenir la guerre nucléaire grâce à un accord international, garantissant ainsi la survie de l'humanité.

Je songe notamment à l'interdiction de l'utilisation de ces armes au moyen d'obligations juridiques spécifiques qu'assumeraient toutes les puissances dotées d'armes nucléaires. C'est ce que l'Inde a proposé à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et c'est ce que l'Assemblée générale a recommandé depuis, chaque année, à une majorité toujours plus importante.

La garantie la plus efficace contre la guerre nucléaire est le désarmement nucléaire et l'élimination totale des armes nucléaires, mais il ne faut pas pour autant sous-estimer l'impact immédiat d'une convention sur la non-utilisation.

M. Chaturvedi (Inde)

Non seulement elle éliminerait la menace d'un holocauste nucléaire qui plane sur notre planète, mais elle empêcherait que les armes nucléaires soient un moyen légitime d'exercer son pouvoir. L'idée que la paix mondiale ne peut être maintenue que par la dissuasion nucléaire, une doctrine qui est à la base de l'escalade continue sur le plan quantitatif et qualitatif des armes nucléaires et qui, en fait, a rendu les relations internationales encore moins sûres et plus instables que jamais, est un mythe dangereux.

C'est pourquoi la Conférence du désarmement a inscrit à son ordre du jour la "Prévention d'une guerre nucléaire" en tant que question distincte il y a presque cinq ans. Cependant, nous regrettons vivement que la Conférence du désarmement n'ait pas étudié le sujet avec le sérieux qu'il mérite; elle n'a pas été à même de créer un comité spécial pour examiner - ne parlons pas de négociations - différentes mesures susceptibles de conduire à un accord sur la prévention d'une guerre nucléaire. Espérons que l'engagement politique pris au plus haut niveau en novembre 1985 par le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev, selon lequel "une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne doit jamais être engagée" (A/40/1070, p. 3) se traduira par des mesures concrètes de désarmement, ce qui montrerait à l'évidence la contradiction fondamentale qui existe entre l'engagement conjoint qui a été pris et les doctrines de dissuasion nucléaire qui fondent la course persistante aux armements.

L'appel lancé aux Etats dotés d'armes nucléaires pour qu'ils gèlent immédiatement la fabrication de ces armes et du matériel fissile est étroitement lié à cette question. Les gouvernements et les peuples ont déjà très largement approuvé ces propositions. Les arguments avancés par certains Etats dotés d'armes nucléaires et leurs alliés, à savoir qu'un tel gel perpétuerait les déséquilibres existants, sont inacceptables. L'instauration de la parité dans ces conditions devient un simple jeu mathématique et cesse d'avoir un caractère pratique, quand chaque partie possède de tels moyens de surdestruction.

Les dirigeants de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la Suède et de la Tanzanie, dans l'initiative des six nations, ont demandé à plusieurs reprises aux Etats dotés d'armes nucléaires d'arrêter les essais, la fabrication, et le déploiement des armes nucléaires et de leurs vecteurs et de procéder ensuite à des réductions très sensibles de leurs forces nucléaires.

M. Chaturvedi (Inde)

Au huitième Sommet des non-alignés qui s'est tenu à Harare l'année dernière, les dirigeants des pays non alignés ont souligné le risque croissant de guerre nucléaire dû à l'escalade continue de la course aux armements, notamment dans le domaine nucléaire. Ils ont déclaré :

"... que le péril le plus grave que court le monde est la menace que fait peser sur l'humanité l'existence d'armes nucléaires. Comme il suffit d'une seule fois pour anéantir l'humanité tout entière, écarter la menace de catastrophe nucléaire n'est donc pas un objectif parmi d'autres mais une tâche vitale et la plus urgente qui soit actuellement." (A/41/697, par. 32, p. 16)

L'interdiction des essais d'armes nucléaires est une autre question étroitement liée aux aspects qualitatifs de la course aux armements. Pendant plus de 30 ans, les Etats dotés d'armes nucléaires n'ont tenu aucun compte des appels répétés de la communauté mondiale leur demandant d'arrêter les essais d'armes nucléaires, et de mettre ainsi fin au processus actuel de mise au point et de perfectionnement d'armes encore plus meurtrières.

Longtemps ils ont invoqué la vérification inadéquate pour ne pas prendre de tels engagements, mais ce prétexte n'est plus valable. Les progrès de la surveillance sismique, les mesures envisagées par les six nations dans leur initiative pour vérifier un moratoire, les résultats des délibérations du Groupe d'experts scientifiques de la Commission du désarmement à Genève, les possibilités de mise en place d'un réseau sismique international indiquent clairement que la vérification ne peut plus servir de prétexte pour retarder l'ouverture de négociations sur l'interdiction des essais nucléaires.

M. Chaturvedi (Inde)

Le maintien de la confiance dans la fiabilité des stocks est également cité comme une raison de poursuivre les essais. Cette inspection sur place, en tant que partie intégrante d'un programme systématique et détaillé de surveillance, est au dire de certains le seul moyen d'assurer la fiabilité des stocks. Une fois encore, il est scientifiquement prouvé que ces essais effectués au hasard ne fourniraient que très peu de renseignements. Cela ne vise pas à nier le fait que des questions d'ordre technique sont associées à ce traité, mais nous tenons à souligner que la question centrale n'est pas d'ordre technique mais politique. Puisqu'il y a volonté politique, les négociations au sein d'un comité spécial à Genève nous permettraient de nous rapprocher de ce qui est sans doute l'appel le plus récent dans le domaine du désarmement nucléaire, qui a été lancé pour la première fois par des scientifiques dont certains ont même travaillé au projet Manhattan.

Ces dernières années, la prévention de la course aux armements nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique a été l'un des objectifs centraux du Mouvement des non alignés, de l'initiative des six nations et a vivement préoccupé les Nations Unies. L'évolution récente en matière de recherche de systèmes d'armes proposés, qui visent à localiser ou à toucher des cibles dans l'espace extra-atmosphérique, nous préoccupe car ils ne peuvent qu'aggraver les conditions déjà précaires créées par la course aux armements sur terre. En outre, sa poursuite porterait atteinte aux traités déjà existants sur la limitation des armements, tels que le Traité de 1972 sur les missiles antimissiles balistiques et le Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Pour un nombre de plus en plus grand de pays en développement, les satellites offrent un accès à une technologie qui peut avoir des répercussions positives immenses sur le développement économique, en particulier dans des domaines comme la télédétection, la météorologie et les communications. C'est pourquoi la mise au point d'armes antisatellites nous préoccupe beaucoup. La Déclaration de Mexico rendue publique par les dirigeants de l'initiative des six nations reflète très bien cette préoccupation; il y est en effet déclaré ce qui suit :

"Il est particulièrement urgent d'arrêter la mise au point d'armes antisatellites, qui mettraient en danger les activités spatiales pacifiques de nombreux pays. Nous prions instamment les dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique de se mettre d'accord pour les essais d'armes antisatellites afin de faciliter la conclusion d'un traité international interdisant de tels essais."

M. Chaturvedi (Inde)

Pour être global et efficace, un traité de ce genre doit non seulement interdire les essais, la mise au point et le déploiement de toutes les armes antisatellites, mais éliminer également celles qui existent. Les questions délicates connexes de vérification sont à l'heure actuelle assez complexes. Si de telles armes sont déployées, le problème deviendra encore plus difficile. L'année dernière, par sa résolution 41/53, qui a été adoptée par une majorité écrasante de 154 pays, l'Assemblée générale a prié la Conférence du désarmement de reconstituer un comité spécial chargé d'engager des négociations en vue de la conclusion d'un ou de plusieurs accords, selon qu'il conviendra, visant à prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Le rapport de la Conférence du désarmement souligne que le Comité spécial créé à cet effet a fait des progrès dans ses travaux et reconnu l'insuffisance du régime juridique existant applicable à l'espace extra-atmosphérique. Il faut espérer qu'après cela, il sera possible d'aller de l'avant et de prendre des mesures spécifiques et concrètes afin de prévenir l'extension de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Comme la plupart des ressources à notre disposition, le temps risque de nous manquer. Nous pouvons difficilement nous permettre le luxe de consacrer le temps limité dont dispose la Commission à examiner des questions moins importantes et des mesures partielles de désarmement alors que les travaux engagés sur les questions les plus cruciales de désarmement sont au point mort. Le mieux n'est pas l'ennemi du bien; lorsqu'on ne dispose que de peu de temps, il faut savoir choisir. Nous devons définir les priorités. Des questions telles que les dépenses consacrées par les pays en développement aux armes classiques, les zones exemptes d'armes nucléaires ont leur place dans des discussions mais ne doivent pas détourner notre attention de la question centrale : le désarmement nucléaire.

Un certain nombre de conclusions émanant de scientifiques indépendants ont montré qu'une guerre nucléaire, même livrée à une petite échelle, conduirait à un hiver nucléaire. Face à un tel scénario, déclarer une région zone exempte d'armes nucléaires n'est pas nécessairement la meilleure garantie qu'elle sera préservée. Tant que les puissances dotées d'armes nucléaires insisteront pour assurer leur sécurité en utilisant ou en menaçant d'utiliser des armes nucléaires, au mépris total de la sécurité des Etats dénucléarisés, aucun endroit sur terre ne sera sûr, qu'il ait été ou non déclaré zone exempte d'armes nucléaires.

M. Chaturvedi (Inde)

L'Année internationale de la paix a été célébrée en 1986. Lors de sa conclusion, le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, a déclaré ce qui suit :

"L'humanité se trouve aujourd'hui au croisement de deux routes. Une route, tracée dans la Charte des Nations Unies, peut conduire à la paix par la coopération multilatérale en réglant les problèmes de notre monde interdépendant. L'autre route, qui a traversé l'histoire, est marquée par l'intérêt personnel, par d'énormes stocks d'armes et par une vision limitée. Dans un monde nucléarisé, cette voie peut conduire à l'autodestruction tandis que la première peut conduire en toute sécurité vers un siècle nouveau de progrès et de paix pour le monde entier."

D'un point de vue évolutionniste, nous voudrions croire que nous avons tiré de la nature un certain contrôle sur notre propre destin et que nous avons la liberté de choisir. Mais la question est : Sommes-nous également capables de contrôler nos esprits d'une manière telle que nous puissions faire des choix rationnels? Nous devons adopter une nouvelle manière de penser qui nous fera prendre conscience que les armes nucléaires ne peuvent conduire à la sécurité, qu'aucun pays ne peut être sûr que ses adversaires potentiels ne sont pas en sécurité, que la sécurité doit être commune, partagée et indivisible. Il faut espérer que cette nouvelle façon de penser inspirera le futur accord sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, car c'est le seul moyen de susciter l'élan nécessaire pour nous mener vers notre objectif commun d'un désarmement général et complet sous contrôle international effectif.

M. GBEHO (Ghana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection à la lourde tâche de président de la Première Commission. Mes félicitations non moins sincères s'adressent aussi aux autres membres du Bureau pour leur élection à leurs diverses fonctions. Je suis convaincu que, sous votre présidence, les travaux de la Commission seront couronnés de succès. Je saisis également cette occasion pour exprimer à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Zachman, de la République démocratique allemande, mon appréciation pour l'excellent travail qu'il a accompli l'année dernière.

Etant donné que c'est la première fois que je prends la parole devant la Commission depuis que notre Secrétaire général adjoint, M. Akashi, a pris ses fonctions, j'aimerais lui rendre un hommage personnel car il se trouve maintenant à

M. Gbeho (Ghana)

la tête du Département des affaires du désarmement. J'ai déjà eu l'occasion de travailler avec M. Akashi et avec les membres fidèles et distingués de son équipe, aussi je n'ai aucun doute quant à leurs capacités.

Les Nations Unies ont toujours considéré le désarmement et la réduction des armements comme les éléments clefs de l'instauration d'un système de sécurité internationale. On se souviendra que leur première résolution, le 24 janvier 1946, visait l'élimination de l'arme atomique dont la première explosion s'était produite deux jours seulement après la signature de la Charte, ainsi que de toutes autres armes de destruction massive pouvant être mises au point.

M. Gbeho (Ghana)

Toutefois, ces espoirs et ces aspirations ne se sont pas concrétisés. Quatre décennies après la première explosion, de multiples explosions nucléaires ont encore lieu dans le monde, d'une puissance de destruction bien supérieure à celle de l'explosion de 1946; qui plus est, un nombre toujours croissant d'Etats Membres ont acquis l'arme nucléaire ou la capacité de la fabriquer. Il semblerait, dans ces conditions, que l'expérience douloureuse de la seconde guerre mondiale, avec le carnage et les terribles destructions qu'elle a causés, ait subitement été oubliée. Le monde continue donc de suivre la voie périlleuse de l'autodestruction, et d'aller vers des conflits dont les conséquences pourraient, sans aucun doute, dépasser celles des expériences passées et mener l'humanité à sa perte; à une extinction certaine.

Dans sa recherche d'une solution, l'Organisation des Nations Unies s'est efforcée au fil des années d'aborder ce problème sous des angles différents. Si son objectif ultime a toujours été le désarmement général et complet, elle est passée de mesures de désarmement partiel à la proclamation de décennies du désarmement, de la convocation de sessions extraordinaires à la mise en oeuvre de mesures de désarmement régional, de la recherche de mesures propres à accroître la confiance à la convocation d'une conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Ces efforts variés pour élaborer un système efficace de négociations sur le désarmement montrent que la communauté internationale est absolument convaincue qu'il faut adopter des attitudes et des politiques nouvelles, qui seules redonneront force et vigueur à la notion de désarmement.

En dépit de nouvelles récentes qui semblent indiquer que les puissances nucléaires souhaitent sincèrement prendre des mesures positives dans ce sens, le spectre de l'annihilation nucléaire ne continue pas moins de hanter l'humanité. Il nous incombe donc à tous de faire tout notre possible pour jeter les bases d'une coopération internationale, susceptible d'éliminer la menace terrifiante qu'est la course aux armements pour l'humanité.

A cet égard, le paragraphe 45 du Document final de la dixième session extraordinaire constitue une directive précieuse en désignant les principaux problèmes du désarmement à aborder en priorité. L'Assemblée générale, à son tour, a élaboré à ce sujet des recommandations précises qui ont été transmises à la Conférence du désarmement. Neuf ans après l'adoption de ces lignes directrices, cependant, les négociations sur les questions de priorité continuent de se dérouler à un rythme extrêmement lent.

M. Gbeho (Ghana)

La Conférence du désarmement reconstituée est presque paralysée par son incapacité à mettre au point un cadre pour l'examen de ces questions prioritaires. En dépit des concessions du Groupe des Vingt et Un, la Conférence s'est enlisée dans des considérations politiques et idéologiques. Son rapport (A/42/27), dont la Commission est maintenant saisie, ne fait état, comme les précédents, d'aucun progrès véritable dans les domaines qui comptent. Des divergences fondamentales subsistent sur certaines questions clefs. Nulle part peut-être la chose n'a été plus évidente que dans les paragraphes relatifs au problème de l'interdiction totale des essais nucléaires.

Le Ghana a toujours appuyé les résolutions de l'Assemblée générale relatives à un traité d'interdiction complète des essais. Nous sommes fermement convaincus que la conclusion d'un tel traité devrait avoir la plus haute priorité aux Nations Unies. Nous pensons également qu'un "traité d'interdiction complète des essais serait le meilleur test de la volonté réelle des uns et des autres de procéder au désarmement nucléaire". C'est pourquoi nous regrettons que l'on n'ait pas saisi l'occasion historique que représentait le moratoire unilatéral de l'Union soviétique. C'est d'autant plus dommage que les autorités soviétiques avaient offert, pour prouver leur sincérité, de se soumettre à des procédures de vérification.

Le Ghana réaffirme son appui à la résolution 41/64 A, en date du 3 décembre 1986, en particulier à la création, dans le cadre de la Conférence du désarmement, d'un comité ad hoc nanti d'un mandat précis, en vue d'entamer des négociations.

La prolifération des armes nucléaires est aussi une cause d'inquiétude pour mon gouvernement. Le Ghana est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Nous y avons adhéré dans l'espoir que le Traité, qui a maintenant un assez grand nombre de signataires, pourrait dissuader certains Etats d'entrer dans le club nucléaire. Malheureusement, nos vœux n'ont pas été exaucés. Aujourd'hui, de nombreux pays possèdent la bombe, ou sont à même de la fabriquer. Nous sommes plus déçus encore de constater que les Etats dotés d'armes nucléaires n'ont pas rigoureusement respecté les engagements qu'ils avaient assumés en vertu de l'article VI du Traité et qu'ils ont ainsi trahi la confiance mise en eux par les Etats non nucléaires parties au TNP.

M. Gbeho (Ghana)

Il y a 20 ans environ, les chefs d'Etat de l'Afrique, dans leur sagesse, avaient décidé que le continent africain serait exempt d'armes nucléaires. Cette décision traduisait leur attachement aux objectifs de la non-prolifération tels que consacré dans le TNP et à la création de zones exemptes d'armes nucléaires en tant que moyen de favoriser la coopération sur d'autres questions régionales de plus vaste portée.

Le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud a, toutefois, constamment entravé cette initiative africaine par son programme nucléaire clandestin et par son refus obstiné de signer le TNP. C'est donc avec surprise que nous avons vu la demande formulée par plusieurs délégations africaines, dont la mienne, à la réunion de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en septembre dernier, à Vienne, en vue de refuser l'accès à l'Agence du régime d'apartheid sabotée par les amis du régime raciste.

Les activités nucléaires persistantes de l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire et les obstacles élevés à la mise en oeuvre de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique sont bien connus. C'est une question qui a été soulevée à maintes reprises à cette Commission et dans d'autres instances des Nations Unies. Certaines délégations, pour une raison ou pour une autre, se sont contentées de ne parler que pour la forme de ce qui devrait être un souci universel. L'Afrique du Sud voit dans sa capacité nucléaire un moyen de perpétuer l'apartheid et de déstabiliser les Etats de la ligne de front. Sa capacité nucléaire et les armes très perfectionnées dont il dispose sont les principaux instruments du régime raciste quand il s'oppose aux aspirations légitimes du peuple namibien à l'autodétermination et à l'indépendance nationale. Après tant de duperie, après tant de mensonges, peut-on croire le Gouvernement sud-africain lorsqu'il dit vouloir signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)? Ne serait-ce pas là une nouvelle ruse de sa part pour tromper la communauté internationale?

Nous espérons que les amis de l'Afrique du Sud et les délégations qui sont pour l'apartheid pourront persuader ce pays de signer le TNP, comme il a promis de le faire.

L'adhésion universelle au Traité apaiserait les craintes des Etats non dotés d'armes nucléaires, surtout les petits pays comme le mien, et faciliterait l'instauration de la paix et de la sécurité internationales.

Ceci m'amène à la question de l'arrêt de la course aux armes nucléaires et du désarmement nucléaire. Le Ghana est d'avis qu'un traité global interdisant toujours la fabrication, la mise au point, le stockage et l'utilisation des armes nucléaires aurait de très vastes incidences sur le monde entier et serait de bon augure pour l'avenir de l'humanité. Il faut donc n'épargner aucun effort pour atteindre cet objectif.

"Nous nous félicitons à ce propos d'apprendre que les Etats-Unis et l'Union soviétique sont convenus, en principe, de la conclusion d'un traité portant prohibition des missiles terrestres à portée intermédiaire et à courte portée entre les deux pays. Comme M. Obed Asamoah, Secrétaire aux affaires étrangères du Ghana, a dit le 24 septembre 1987 devant l'Assemblée générale :

"C'est un grand bond en avant sur la voie de la réalisation de l'un des objectifs fondamentaux des Nations Unies : un monde sans guerre."

(A/42/PV.10, p. 92)

Le monde entier attend de voir comment les deux pays vont saisir cette occasion historique après Reykjavik. Peut-être l'atmosphère mondiale n'a-t-elle jamais été plus propice à des négociations concrètes. Il semblerait que la méfiance et les soupçons qui ont entravé les négociations dans le passé se soient dissipés grâce aux efforts faits récemment pour établir le dialogue entre les deux pays. L'ouverture à l'inspection, par une délégation du Congrès des Etats-Unis, des installations radar de Krasnoyarsk, ainsi que d'autres manifestations de bonne volonté, créent, selon nous, un climat propice à des négociations constructives.

A eux deux, ces pays possèdent près de 95 % des armes les plus destructives au monde. Le monde ne peut donc que suivre de très près les événements en cours car il y va de son intérêt. Nous espérons que cet accord ouvrira davantage les négociations Est-Ouest et donnera une nouvelle impulsion au processus de désarmement.

Les raisons invoquées pour stocker les armes nucléaires, que ce soit à des fins de dissuasion ou au nom d'une prétendue doctrine défensive, ne peuvent en rien diminuer l'énorme danger que ces armes représentent pour l'humanité. L'argument selon lequel la dissuasion est garante de stabilité est fallacieux, étant donné qu'il ne tient pas compte des tensions inévitables et de la profonde méfiance qu'engendre le concept de la dissuasion. L'élimination des armes nucléaires est, à notre avis, le moyen le plus sûr d'écartier le danger d'une guerre nucléaire.

Tant qu'on ne sera pas parvenu au désarmement nucléaire, tous les pays doivent respecter les obligations qui leur incombent aux termes de la Charte, celle-ci notamment de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force et de régler leurs différends par des moyens pacifiques.

M. Gbeho (Ghana)

Nous avons tous un enjeu dans la paix mondiale. Cela sous-entend que nous devons tous coopérer pour renverser la malheureuse tendance actuelle dans les relations internationales. Dans un monde où des dépenses astronomiques, estimées à 1 000 milliards de dollars d'ici à la fin du siècle, sont consacrées aux armements alors que des millions de gens sont sans abri et manquent des choses essentielles à la vie, le désarmement et le développement sont sans aucun doute les deux principaux défis que doit relever le monde d'aujourd'hui.

C'est pourquoi le Gouvernement du Ghana s'est félicité de la convocation de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui s'est tenue du 24 août au 11 septembre de cette année ici même, au Siège des Nations Unies. Les conclusions auxquelles est arrivée cette conférence n'ont peut-être pas donné satisfaction à toutes les délégations, mais le fait que nous ayons pu adopter un document par consensus doit être pour nous un encouragement. La Commission devrait, selon nous, prendre le relai de la Conférence pour conserver l'élan acquis. La délégation du Ghana coopérera avec toute délégation ou tout groupe de délégations à cet égard.

Le commerce des armes conventionnelles mérite tout autant notre attention. Dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, soumis à la présente session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a replacé le problème des armes conventionnelles dans leur juste perspective lorsqu'il a dit :

"L'acquisition de vastes quantités d'armes perfectionnées par les pays en développement opère une forte ponction sur les ressources dont ils ont par ailleurs le plus grand besoin, sans renforcer rien leur économie. De plus, elle augmente leur dette extérieure et crée une demande secondaire de produits importés qui accroît encore leur dépendance." (A/42/1, p. 10)

Depuis la seconde guerre mondiale, la plupart des conflits ont eu lieu dans les pays en développement. Aujourd'hui, comme par le passé, les conflits armés sont livrés avec des armes conventionnelles. La guerre qui oppose actuellement l'Iran et l'Iraq est un exemple frappant du type de catastrophe que peuvent entraîner les armes conventionnelles et souligne la nécessité d'abandonner rapidement de telles armes. Cela met particulièrement en relief l'importance que revêt le désarmement conventionnel.

M. Gbeho (Ghana)

Dans ses paragraphes 81 à 85, le Document final de la dixième session extraordinaire prévoit des procédures adéquates pour aborder cette question. Nous espérons que l'on continuera d'accorder toute l'attention voulue à ce domaine de la course aux armements, sans préjudice des priorités énoncées dans le Document final de la dixième session extraordinaire. Il va sans dire qu'éliminer les causes profondes des conflits dans les pays en développement est notre responsabilité à tous. Cela sous-entend l'obligation de s'abstenir de tout acte de subversion et de s'abstenir d'encourager les conflits locaux susceptibles d'être exploités par de tierces parties.

Il est un élément encourageant qui mérite d'être mentionné, à savoir les négociations sur l'interdiction des armes chimiques. Il est fort possible que, dans un avenir pas trop éloigné, nous assistions à la conclusion d'un accord portant prohibition de ce type d'armes.

Nous nous félicitons des progrès louables enregistrés par la Conférence du désarmement en ce qui concerne le projet de traité. Nous rendons hommage aux pays qui ont organisé des ateliers et offert des installations en vue de surmonter les problèmes techniques et politiques qui pourraient faire obstacle à la conclusion rapide d'un projet de traité. Pour qu'un traité soit crédible, les négociations en cours devraient viser entre autres à produire un document qui constitue une amélioration par rapport à la Convention de Genève de 1925. Il devrait en particulier combler toutes les lacunes de cette convention, à la lumière de la vaste utilisation d'armes interdites dans les conflits actuels. Les négociations devraient viser en outre l'élaboration de garanties adéquates contre les sociétés privées et les particuliers qui voudraient profiter des lacunes de leur législation nationale pour passer outre aux interdictions et aux restrictions que pourrait prévoir le traité.

Une fois de plus, la Commission du désarmement nous soumet un rapport faisant état de travaux incomplets après sa réunion de trois semaines au printemps dernier. Outre qu'on a peu progressé sur les questions liées au rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement, aucun progrès notable n'a été enregistré à propos des six autres questions examinées par la Commission. Il ne faut pas s'en étonner si l'on songe au caractère litigieux de ces points de l'ordre du jour.

M. Gbeho (Ghana)

Néanmoins, et sans remettre en question les motivations de l'un quelconque des partenaires, ma délégation est extrêmement étonnée, par exemple, que certaines délégations se soient donné tant de mal pour protéger le régime raciste d'Afrique du Sud dans sa pratique de l'odieux système d'apartheid. Si l'on veut arriver à des résultats concrets, il faut absolument changer radicalement certaines attitudes endurcies. Toute tentative faite pour trouver une solution facile en demandant la suppression de l'un quelconque des points sous prétexte que la Commission a épuisé ses ressources équivaldrait à fuir ses responsabilités et à manquer de foi en l'homme. Le Ghana s'y opposera.

La question de l'amélioration de l'efficacité des méthodes de travail de la Commission a retenu l'attention de plusieurs délégations. Nous appuyons la proposition visant à ce que les présidents sortants et les présidents en exercice procèdent à un échange de vues sur la question. Le regroupement des résolutions a déjà fait ses preuves en permettant de réduire le nombre des projets de résolution. Il a contribué par ailleurs à éviter les chevauchements des projets et des textes finals à transmettre à la Conférence de Genève déjà surchargée de travail. Pour compléter ces efforts, nous sommes d'avis que les délégations devraient s'abstenir de présenter des projets tout simplement parce qu'elles souhaitent voir leur nom associé à l'une des questions à l'examen aux fins de propagande.

M. Gbeho (Ghana)

L'objectif à viser, à notre avis, devrait être l'introduction d'initiatives pouvant avoir des incidences concrètes sur le processus de désarmement. En outre, nous devrions éviter les débats trop prolongés, comme lors de la session de 1986, sur des questions qui prennent trop du temps et des ressources de la Commission, débats dont le seul but est de permettre l'étalement des divergences idéologiques ou de mettre dans l'embarras un groupe quelconque de délégations. Cela ne veut pas dire que nous nous opposons au droit souverain des délégations d'exposer le point de vue de leur gouvernement. En vérité, ce dont la Commission a besoin à l'heure actuelle, ce n'est pas d'une croissance exponentielle du nombre des projets de résolution, mais bien plutôt d'initiatives pratiques et bien choisies susceptibles de faire avancer ses travaux.

Il va sans dire que les petites délégations qui, par le passé, se sont bien volontiers portées coauteurs de projets de résolution, devraient revoir leur attitude. Les petites délégations non engagées pourraient utiliser les ressources dont elles disposent pour faire en sorte que les projets de résolution qui émanent de notre commission soient équilibrés, objectifs et susceptibles d'avoir un véritable impact sur les efforts des Nations Unies en matière de désarmement et de limitation des armements. Ce que nous, petites délégations, ne devons pas oublier, c'est que les armes, qu'il s'agisse de Pershing II ou de SS-20, sont des instruments de destruction et non des pièces de musée. Les divergences idéologiques peuvent faire surgir des conflits, mais les armes, qu'elles proviennent de l'Est ou de l'Ouest, tuent avec la même cruauté. Efforçons-nous donc d'être objectifs et de ne pas nous laisser influencer par une délégation ou un groupe de délégations lorsque nous décidons d'appuyer des projets de résolution.

En conclusion, nous tenons à réaffirmer l'engagement du Ghana à la cause de la paix. Depuis notre entrée à l'Organisation, nous n'avons cessé d'oeuvrer à la réalisation de cet objectif. Nous continuerons donc à nous associer courageusement et résolument aux efforts internationaux destinés à promouvoir des conditions propices à la paix mondiale.

La séance est levée à 16 h 50.